

Commentaires de la Rédaction

LE MALHEUR DES UNS.

LE FAIT pas le bonheur des autres. C'est entendu. Mais le monde est ainsi fait que nous prenons mieux notre mal en patience, si nous constatons que nos voisins sont encore plus mal partagés que nous.

Alors ce devrait être une consolation pour les automobilistes de la province de Québec de savoir qu'en fait de taxes leurs camarades américains ne sont pas plus épargnés qu'eux, et peut-être moins.

Quand nous achetons une automobile, nous payons au gouvernement fédéral une taxe de vente de 3% ou de 6%, selon que la voiture est de fabrication domestique ou importée et une surtaxe de 5% ou de 10%, selon que son prix de vente à l'usine ou après son entrée en douane est moins de \$1,200.00 ou plus de \$1,200.00; nous payons ensuite annuellement au gouvernement provincial \$0.90 par HP pour permis de circulation, \$5.00 pour permis de conducteur et \$1.00 pour plaques d'enregistrement.

Quel est maintenant le sort de l'automobiliste qui habite du côté "sec" de la frontière?

Nous lisons dans une revue américaine qu'il paie d'abord un impôt de guerre de 5% au gouvernement fédéral en achetant sa voiture; il paie ensuite des honoraires de licence annuelle au gouvernement de l'état, où il est domicilié, et une taxe sur propriété mobilière qui est partagée entre la municipalité, le comté et l'état. Outre cela, dans une dizaine d'états, une taxe de un à deux sous par gallon est imposée sur la gazoline, mais actuellement la légalité de cette taxe est attaquée devant la Cour Suprême des Etats-Unis.

Non satisfaites des impôts actuels les différentes administrations: municipales, locales et fédérales, cherchent à en inventer de nouveaux. C'est ainsi qu'il est question d'un enregistrement fédéral donnant droit au porteur d'un tel permis de circuler dans tous les états de l'union sans payer de taxes locales. On parle aussi d'une taxe fédérale d'usage des routes, proportionnée au poids des véhicules et à leur emploi. Puis les états veulent taxer spécialement certains véhicules qui se servent des routes plus que les autres, comme les "démonstrateurs" et les autobus. Enfin, les chauffeurs et conducteurs

sont menacés de l'examen médical et d'une taxe spéciale variant de \$1.00 à \$5.00.

Comparons ensuite notre sort à celui de nos pauvres confrères d'Angleterre et de France, qui sont positivement écrasés d'impôts, de taxes sur l'essence et l'huile, de taxes de luxe, d'honoraires pour permis et d'un personnel bien entraîné!

La morale? C'est que la province de Québec n'est pas le pire coin du globe pour les automobilistes. Nous payons moins d'impôts que dans plusieurs autres pays et nous avons une voirie de plus en plus satisfaisante, grâce aux efforts d'un ministre actif et d'un personnel bien entraîné.

Mais devons-nous pour cela rester contents de notre sort et ne pas chercher à l'améliorer? je ne le crois pas. Tout le progrès qui s'est accompli dans le monde l'a été par des particuliers qui n'étaient pas satisfaits de leur sort.

Voilà les élections! Les candidats sont des mieux disposés. C'est le temps pour les automobilistes d'obtenir des promesses de réformes, propres à rendre leur situation meilleure. Il est vrai que la machine à tenir les promesses à l'usage des députés n'est pas encore inventée. Malheureusement ce problème n'est pas du domaine de l'industrie automobile!

Ces pauvres autobus!

"Nous avons toujours eu de la sympathie pour "l'underdog" et nous venons l'offrir à ce pariah de l'automobilisme, l'autobus, que l'on veut étrangler, si l'on nous passe l'expression.

Non content de réduire leur vitesse à 16 milles à l'heure, d'augmenter leurs honoraires d'enregistrement et de les menacer d'ordonnances pour restreindre leurs dimensions et leur capacité, le Gouvernement a permis à la cité de Montréal d'imposer aux autobus une taxe spéciale annuelle de \$50.00. Tout cela est fait dans le but avoué d'amener la disparition des autobus sur nos routes que, paraît-il, ils usent déplorablement.

Nous sommes de ceux qui croient que les autobus, pouvant donner un service plus flexible que les chemins de fer, ont leur utilité, et, par la concur-